

91, rue Principale Saint-Jacques-le-Mineur Québec, JOJ 1Z0

SAINT-JACQUES
Téléphone: (450) 347-5446
Télécopieur: (450) 347-5754
Courriel: amenagement@sjlm.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

N° de demande :
Matricule :

Section réservée

à la municipalité

Service de l'urbanisme

Service de l'diballistile

DEMANDE DE PERMIS BÂTIMENT PRINCIPAL

1. EMPLACEMENT DES TRAVAUX						
Adresse :	Numéro de lot* : *S'il existe plus d'un lot sur le terrain concerné.					
Usage de l'immeuble : □ Résidentiel □ Comm	nercial 🗆	Industriel 🛭	Agricole	☐ Public ou institutionnel		
2. IDENTIFICATION						
2.1 DU REQUÉRANT						
Prénom :		Nom :				
Adresse : Vil	lle:			Code postal :		
Téléphone :	Courriel: _					
2.2 DU PROPRIÉTAIRE (si différent du requérant)						
Prénom :		Nom :				
Adresse : Vi				Code postal :		
Téléphone :	Courriel: _					
3. RENSEIGNEMENT SUR LES TRAVAUX						
Les travaux seront exécutés par : □ Propriétaire	☐ Entr	epreneur (remplir l	a section des o	coordonnées ci-dessous)		
Entrepreneur:		Responsable :				
Adresse :	Ville:			Code postal :		
Téléphone : Courriel :	·		N° RBQ	:		
Durée possible des travaux : Date de début :		Date de	fin :			
Coût approximatif des travaux :						
J'atteste que le permis demandé ne concerne pas un immeuble destiné à être utilisé à des fins de résidence privée pour aînés.						

4. DÉTAILS SUR LES TRAVAUX PROJETÉS Nature des travaux : ☐ Construire un bâtiment ☐ Reconstruire un bâtiment ☐ Agrandir un bâtiment principal principal principal Nombre de logement/local : Existant : _____ Projeté : _____ Nombre d'étage : Existant : _____ Projeté : __ Nombre de chambre à coucher : Existant : _____ Projeté : ____ Type de fondation : 4.1 FINITION Revêtement extérieur (max. 3): Matériau(x): _____ Couleur(s): _____ _____ Couleur(s) : _____ **Toiture:** Matériau(x): 4.2 DESCRIPTION DES TRAVAUX (le plus détaillé possible)

5. DOCUMENTS À FOURNIR

> Un projet d'implantation, un certificat ou un plan de localisation à l'échelle du bâtiment principal projeté.

Néanmoins, **un plan d'implantation** devra être réalisé par un arpenteur-géomètre dans les cas suivants :

- La construction ou l'ajout d'un bâtiment principal, à l'exception d'un bâtiment agricole lorsque l'implantation projetée est située à une distance de 2 mètres et plus d'une marge de recul, d'une limite de bande de protection riveraine ou de toute autre distance d'éloignement applicable du règlement de zonage;
- b) L'agrandissement d'un bâtiment principal lorsque l'implantation projetée est située à une distance de moins de 0,6 mètre d'une marge de recul, d'une limite de bande de protection riveraine ou de toute autre distance d'éloignement applicable du règlement de zonage;
- c) La reconstruction ou l'agrandissement d'un bâtiment reposant sur une fondation permanente dont l'implantation est dérogatoire;
- d) La construction ou l'addition d'une antenne de télécommunication ou d'une éolienne commerciale.
- > Plan de construction ou un plan d'architecte;

Les plans du bâtiment ou de la construction (échelle maximum de 1/50) et la description des travaux envisagés, réalisés par un professionnel (à l'exception des constructions et bâtiments accessoires), incluant les plans, élévations, coupes, profils (de tous les étages et façades), les usages de chaque pièce et local, les matériaux de parement extérieur, précisant les normes applicables en vertu des règlements d'urbanisme.

Lorsque requis en vertu de la Loi sur le bâtiment, L.R.Q., c. B-1.1, la Loi sur les architectes, L.R.Q., c. A-21, la Loi sur les

ingénieurs, L.R.Q., c. I-9, ou toutes autres lois désignant un professionnel pour la réalisation des plans, les plans et documents doivent être signés et scellés par ce professionnel.

Dans le cas de l'utilisation d'une dalle pour la fondation du bâtiment, de pieux ou pilotis ou d'une partie du bâtiment en porte-à-faux conformément au Règlement de construction, le requérant doit fournir un rapport d'un professionnel dont l'objectif est défini au Règlement de construction.

- > La description de la résistance des séparations coupe-feu, avec l'emplacement et le degré pare-flamme des dispositifs d'obturation;
- > Les niveaux d'excavation et le détail des opérations de remblais et de déblais;
- > Document produit par la CPTAQ autorisant le projet (applicable en zone agricole);
- Document autorisant l'accès à la rue (si la voie publique st sous la juridiction du MTQ).

	•				
-		\sim 1			ON
h	1)-		$\Lambda \nu$	Λ I I	

Je déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire **ne constitue pas** un permis ou un certificat d'autorisation lui permettant de débuter les travaux.

Signature:	Date:

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES QUI NOUS SERONT SOUMISES <u>NUMÉRISÉES OU IMPRIMÉES</u> SERONT TRAITÉES